



CP LONGUENESSE

GRILLE PALIÈRE À LA SAS

3^e ROUND !

Faute d'idée, Madame l'Adjointe au Chef d'Établissement s'est rendue à la SAS, accompagnée de notre Directeur technique, afin de prendre des mesures pour installer une grille palière au D3.

Cette grille aurait pour objectif de séparer les semi-liberté des détenus sortants du grand quartier.



DE QUI SE MOQUE-T-ON ? DEPUIS QUAND MÉLANGE-T-ON DES SEMI-LIBERTÉ AVEC LE RÉGIME NORMAL ?

Il est apparemment plus urgent, aujourd'hui, de se préoccuper du trop-plein de personnes détenues affectées en Maison d'Arrêt (ordre de la DAP : plus de matelas au sol !) que des conditions de travail des surveillants...

Le bureau local FO Justice s'oppose fermement à cette décision, qui ne fera qu'alimenter les trafics en tout genre, et demande le retrait immédiat de ce projet absurde.

DES QUESTIONS SIMPLES, MADAME LA DIRECTRICE : QUI FERA QUOI ?

Si le surveillant du troisième étage de la SAS doit gérer un régime différencié, nous vous demandons de répondre clairement :

- Qui gérera les véhicules entrant et sortant de la SAS ?
- Qui fouillera les semi-liberté et les permissions à leur retour ?

- Qui partira en extraction, lorsque le grand quartier n'a déjà pas d'agent ?
- Qui effectuera les mouvements entre le grand quartier et la SAS ?
- Qui réalisera les fouilles parloirs ?

Nous vous rappelons qu'en raison du manque de personnel (19 agents au lieu de 23), le surveillant du D3 est actuellement l'électron libre de la SAS.

LE BUREAU LOCAL FO JUSTICE DEMANDE DONC QUE LA FICHE DE POSTE DU D3 SOIT MISE À JOUR SI UN TEL PROJET VENAIT À ÊTRE MAINTENU.



Un régime différencié = un agent immobilisé

Un régime différencié au D3, combiné à une hausse du taux de remplissage, obligera l'agent à rester en permanence sur son poste.

Alors, comment seront gérées les promenades ? Dans cette logique, il faudrait affecter les semi-liberté au CSL, afin de réserver le D3 aux fins de peine d'un même régime.

QUI FERA LES MOUVEMENTS ?

Il n'y a aucun agent polyvalent à la SAS. Aucun.

Le bureau local FO Justice soutient ses camarades de la SAS et exige:

→ LE RETRAIT DE CE PROJET COÛTEUX, INUTILE ET GÉNÉRATEUR DE PROBLÈMES.

SLP FO Justice Longuenesse

Le 22 avril 2026

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

